

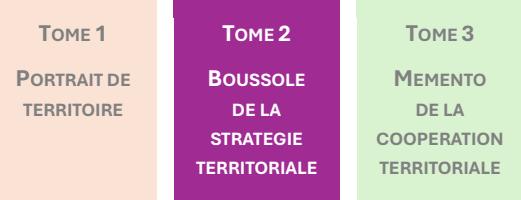


PROJET DE TERRITOIRE



Notre futur s'écrit aujourd'hui !

TOME 2 // BOUSSOLE DE LA STRATEGIE TERRITORIALE



Face aux grands défis de demain – changement climatique, pression foncière, évolution démographique, transitions économiques, attentes sociales – le territoire des Montagnes du Giffre a fait le choix de se doter d'une vision stratégique à long terme.

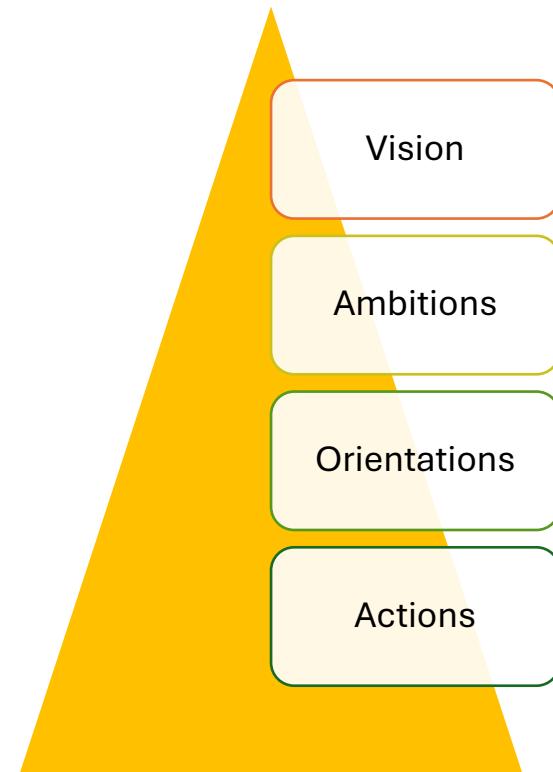
Penser au futur, c'est se donner les moyens d'anticiper plutôt que de subir. C'est construire une trajectoire partagée qui articule les besoins du présent avec les exigences de demain.

Cette vision, élaborée collectivement par le Groupe Local d'Orientation (GLO), permet de donner du sens aux actions engagées aujourd'hui, en les inscrivant dans une direction claire, cohérente et durable.

Elle repose sur une ambition commune portée par les élus et les acteurs du territoire :

Permettre aux Montagnes du Giffre d'être un territoire vivant, solidaire, soutenable et attractif, capable de valoriser ses ressources, de protéger son identité et d'innover pour mieux répondre aux aspirations de ses habitants et aux mutations en cours.

Cette vision politique partagée se concrétise autour de six grands axes stratégiques, qui structurent l'action publique et constituent la colonne vertébrale du projet de territoire.



LA BOUSSOLE DE LA STRATEGIE TERRITORIALE

La stratégie territoriale repose sur le principe d'une « boussole » commune : un outil de référence qui guide les choix, les priorités et les actions à mener à long terme.

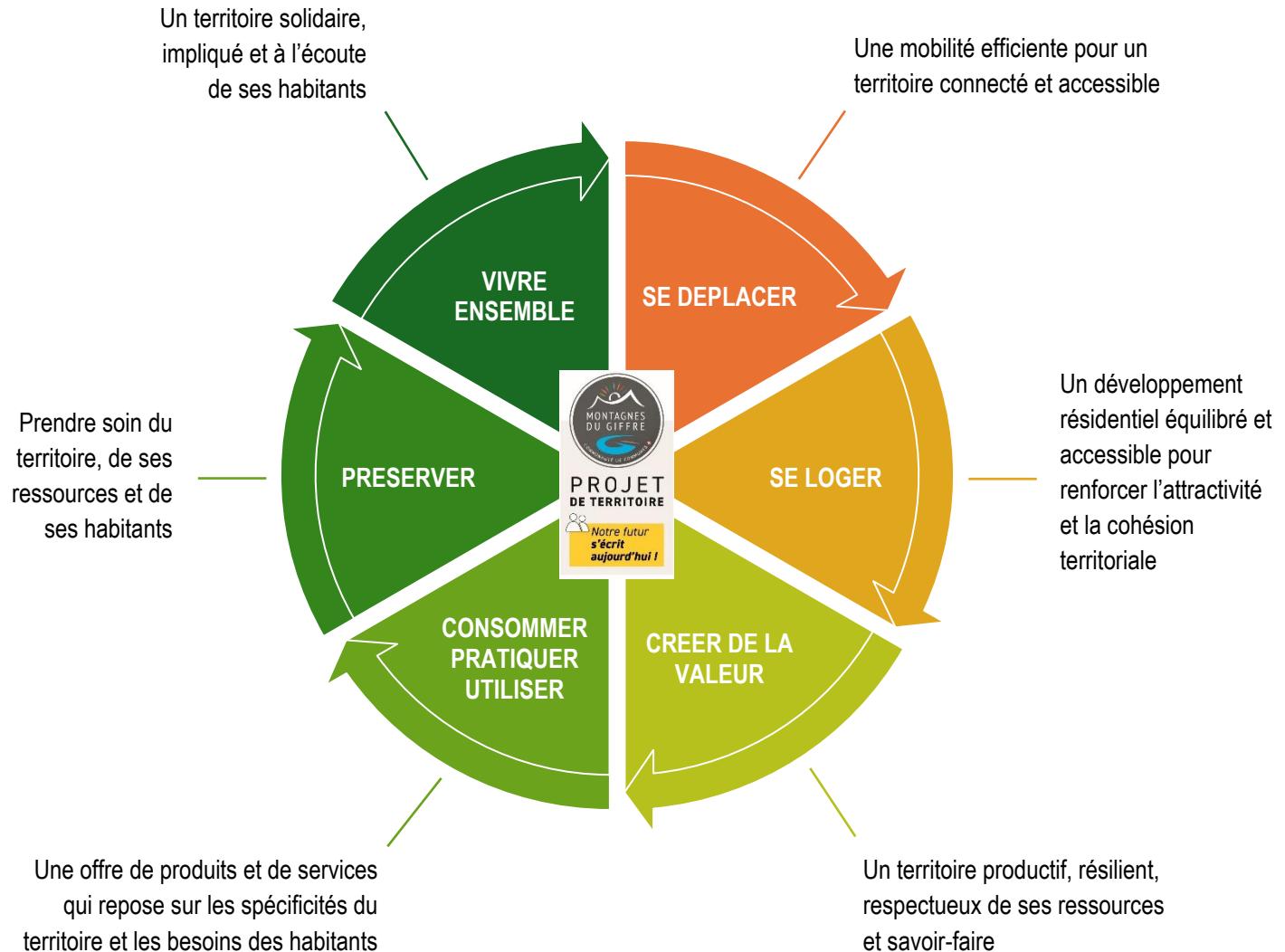
Elle exprime une **vision partagée du territoire** pour les années à venir, articulée autour de grandes ambitions collectives, concrétisées à travers six axes d'interventions.

Cette boussole n'est pas figée : **elle permet de garder un cap, tout en s'adaptant aux évolutions du territoire et aux attentes de ses habitants.**

Elle relie les enjeux du quotidien (se loger, se déplacer, consommer, vivre ensemble...) aux défis de demain (préserver les ressources, renforcer l'autonomie locale, répondre aux transitions environnementale et sociales).

Chaque axe stratégique décline cette vision sous forme d'orientations et d'actions concrètes, pensées pour être lisibles, cohérentes et appropriables par tous : habitants, élus, associations, acteurs économiques et institutionnels.

La boussole ambitionne de dessiner un projet de territoire partagé, équilibré, durable et vivant.



► SE DEPLACER

Une mobilité efficiente pour un territoire connecté et accessible

Le territoire souhaite faciliter les déplacements quotidiens et touristiques en réduisant la place de la voiture individuelle.

Il ambitionne d'encourager les mobilités douces (marche, vélo), développer les alternatives comme le covoiturage ou les transports en commun, et améliorer les connexions entre les différents modes de transport.

Il cherche aussi à mieux gérer les flux touristiques en période de forte affluence.

AMBITIONS & ORIENTATIONS

- **Favoriser les mobilités douces**, à pied ou à vélo, en garantissant confort, sécurité et accessibilité.
- **Renforcer les solutions de transports partagés et collectifs**, y compris dans les zones peu denses, pour réduire la dépendance à la voiture.
- **Rendre l'offre de mobilité plus lisible** afin d'en faciliter l'appropriation et encourager son usage au quotidien.
- **Fluidifier les déplacements touristiques et du quotidien** en conciliant confort et sobriété, afin de limiter la pression sur les infrastructures en période d'affluence.



STRATEGIES SECTORIELLES EXISTANTES OU ENGAGEES

- Schéma de Cohérence Territoriale (2025)
- Plans Locaux d'Urbanisme
- Schéma directeur de mobilité durable (2021)
- Schéma directeur cyclable (2023)
- Schéma Directeur de la Randonnée 2025–2030 (2025)
- Plan de paysage (2025)
- Projet Grand Site de France (2025)
- Contrat d'Objectif Territorial (2025)
- Espace Valléen (2021-2027)

SE DEPLACER

→ FAVORISER LES MOBILITES DOUCES

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATURETE / TYPE D'ACTION
Déployer un réseau sécurisé et continu d'itinéraires doux à l'échelle intercommunale	<p><u>Objectifs</u> : Permettre des déplacements du quotidien ou de loisirs sans voiture, en reliant les centralités, les pôles d'activités, les lieux de vie et les espaces naturels par un maillage lisible, sécurisé et attractif. Cette action vise aussi à réduire les flux motorisés, encourager les mobilités douces et structurer une alternative durable aux déplacements internes au territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Prioriser les tronçons stratégiques (accès aux écoles, commerces, équipements, etc.). ▸ Renforcer le rôle des communes pour intégrer les mobilités douces dans leurs projets d'aménagement. ▸ Rechercher les cofinancements (Région, État, fonds européens) et planifier les investissements dans le temps. ▸ Intégrer le maillage doux à l'information usagers (signalétique, applications, jalonnement intermodal). 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination L'action s'inscrit dans une stratégie mobilité existante et partagée. Elle repose sur une base solide mais demande encore des précisions techniques et financières pour devenir pleinement opérationnelle.
Créer un itinéraire des balcons des Montagnes du Giffre	<p><u>Objectifs</u> : Créer un parcours structurant et emblématique qui relie les principaux bourgs du territoire à travers des itinéraires en balcon. L'objectif est de valoriser le patrimoine paysager et bâti, renforcer l'attractivité touristique toute saison et encourager les mobilités douces inter-villages.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier et sécuriser les portions d'itinéraires existantes à valoriser ou à connecter. ▸ Mobiliser les communes pour le repérage et l'entretien des chemins. ▸ Définir une signalétique unifiée et des outils de médiation (cartes, applications, topo-guides). ▸ Intégrer le projet dans les stratégies touristiques et les réseaux de randonnée existants (PDIPR¹, FFRP²...). 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration Le projet est clair, fédérateur et identifié dans le Plan de Paysages. Il peut s'appuyer sur des sentiers existants, et sa mise en œuvre peut être progressive selon les communes mobilisées. Il nécessite une coordination intercommunale.
Équiper les centres-bourgs en services associés aux mobilités douces	<p><u>Objectifs</u> : Favoriser la pratique des mobilités douces (vélo, marche, rando...) en équipant les centres-bourgs de services adaptés : information, stationnement sécurisé, points de réparation et offre commerciale associée. L'objectif est de faire des bourgs et villages des points d'appui attractifs pour les usagers locaux et visiteurs.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Installer du mobilier et des équipements adaptés : arceaux, consignes sécurisées, bornes de recharge, point d'eau... ▸ Aménager des points d'information lisibles et homogènes. ▸ Stimuler les dynamiques économiques à créer une offre dédiée (location, réparation, ravitaillement, consignes...). ▸ Faire des centres-bourgs de véritables têtes de réseau connectées aux itinéraires cyclables et de randonnée. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination Plusieurs communes sont déjà sensibilisées à ces enjeux et disposent d'amorces d'équipements. L'action peut être rapidement déployée à travers une stratégie intercommunale de signalétique, de services et d'incitation des acteurs économiques locaux.

¹ Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

² Fédération Française de la Randonnée Pédestre

SE DEPLACER

→ RENFORCER LES SOLUTIONS DE TRANSPORT PARTAGES ET COLLECTIFS

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Améliorer et étendre le service de navettes locales	<p><u>Objectifs</u> : Réduire la dépendance à la voiture individuelle en proposant des solutions de transport en commun plus efficaces, accessibles et adaptées aux usages locaux (trajets domicile-travail, scolaires, touristiques, saisonniers). L'objectif est d'améliorer la mobilité sur l'ensemble du territoire et de contribuer à la transition environnementale.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Adapter les itinéraires, fréquences et périodes de fonctionnement des navettes (saisonnalité, pics d'affluence). ▸ Renforcer la soutenabilité du modèle économique (mutualisation, subventions, tarification incitative). ▸ Communiquer largement pour favoriser l'appropriation du service. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination L'action est engagée et peut monter en puissance grâce à une coordination intercommunale, des ajustements progressifs et un renfort de communication.
Améliorer l'efficacité et l'accessibilité du transport à la demande (TAD)	<p><u>Objectifs</u> : Offrir une solution de mobilité souple pour les habitants éloignés des centres ou mal desservis par les transports en commun réguliers. L'objectif est de garantir une équité d'accès aux arrêts de navettes, aux services, aux soins, à la formation et à l'emploi tout en répondant aux enjeux de vieillissement, d'isolement et de transition environnementale.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Évaluer les besoins prioritaires avec les communes et les usagers. ▸ Renforcer l'offre existante en augmentant les plages horaires et les secteurs couverts. ▸ Simplifier l'accès au service (réservation numérique et téléphonique, communication ciblée). 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination Le service existe mais reste sous-utilisé. Les élus soulignent l'importance de mieux l'adapter aux besoins, de le faire connaître et de le connecter aux autres mobilités du territoire.
Développer le covoiturage de proximité comme solution du quotidien	<p><u>Objectifs</u> : Réduire l'utilisation solitaire des véhicules sur le territoire en facilitant le recours au covoiturage pour les trajets domicile-travail, scolaires et les activités du quotidien. L'objectif est de rendre cette pratique accessible, régulière et ancrée dans les usages, en réponse aux enjeux de pouvoir d'achat, d'empreinte carbone et de lien social.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier les principaux flux et les zones de tension pour cibler les actions. ▸ Créer ou renforcer des aires de covoiturage bien situées et visibles. ▸ Mettre en place un système de mise en relation simple (application, relais locaux, communication). ▸ Expérimenter des incitations financières ou logistiques (ex : trajets gratuits, partenariat avec entreprises). 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination Le territoire dispose de premiers outils mais leur impact reste limité : une stratégie locale concertée, ciblée et visible reste à construire pour améliorer l'utilisation du service.

SE DEPLACER

→ RENDRE L'OFFRE DE MOBILITE PLUS LISIBLE

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATURITE / TYPE D'ACTION
Déployer une signalétique homogène dédiée aux mobilités	<p><u>Objectifs</u> : Faciliter l'orientation et l'usage des transports alternatifs en mettant en place une signalétique homogène, claire et attractive. Cette action vise à rendre l'offre de mobilité plus visible, compréhensible et accessible, tant pour les habitants que pour les visiteurs.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Concevoir une charte graphique unifiée à l'échelle intercommunale. ▸ Harmoniser les supports d'information aux arrêts, sur les itinéraires et dans les lieux de passage. ▸ Installer des éléments de signalétique cohérents couvrant l'ensemble de l'offre : TAD³, navettes, cycles et piétons. ▸ Intégrer la signalétique aux outils numériques et cartes territoriales. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration Un premier travail a été amorcé avec l'installation de signalétiques dédiées à chaque mode. L'action doit permettre de renforcer la cohérence de lecture de l'offre dans sa globalité.
Créer un outil numérique unique dédié à la mobilité	<p><u>Objectifs</u> : Simplifier l'organisation des déplacements et encourager les mobilités durables en regroupant, sur un seul support numérique (application ou site), l'ensemble des informations relatives à l'offre locale : TAD, navettes, lignes régulières, stationnement, itinéraires doux et affluence.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Structurer une base de données intermodale à l'échelle du territoire. ▸ Développer un outil unique et ergonomique (application ou plateforme web). ▸ Assurer l'actualisation en temps réel des données (horaires, disponibilités, conditions). ▸ Organiser une campagne de communication ciblée pour en favoriser l'appropriation. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration Certaines données sont déjà disponibles, mais leur intégration dans un outil cohérent reste à construire. Le succès de l'action repose sur une coordination technique solide et une stratégie de déploiement adaptée aux usages.
Déployer des campagnes de sensibilisation ciblées sur les mobilités alternatives	<p><u>Objectifs</u> : Promouvoir l'usage des transports alternatifs (TAD, navettes, covoiturage, mobilités douces) en renforçant leur visibilité, en valorisant leurs avantages et en facilitant leur compréhension auprès des habitants, des saisonniers et des visiteurs.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Élaborer une stratégie de communication différenciée selon les publics cibles. ▸ Mobiliser les prescripteurs locaux, en particulier les hébergeurs de la vallée, comme relais d'information directe. ▸ Développer des supports clairs et attractifs : guides pratiques, vidéos, panneaux, QR codes. ▸ Articuler la diffusion des campagnes avec les temps forts du territoire (saisons touristiques, grands événements...). 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Communication L'action est jugée pertinente et faisable. Elle peut s'appuyer sur des ressources existantes mais nécessite une animation partagée avec les prescripteurs du territoire pour garantir une large diffusion.

³ Transport à la demande

SE DEPLACER

→ FLUIDIFIER LES DEPLACEMENTS TOURISTIQUES ET DU QUOTIDIEN

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Élaborer une stratégie de gestion des flux touristiques	<p><u>Objectifs</u> : Répartir plus efficacement les visiteurs pour limiter les embouteillages, réduire la pression sur les milieux naturels sensibles et sur les habitants, améliorer le confort de déplacement et encourager des pratiques touristiques plus responsables.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir une stratégie intercommunale de régulation des flux, intégrée à la politique de mobilité. Renforcer l'observatoire des flux pour croiser données touristiques et de circulation, et ajuster l'offre en conséquence. Développer des outils numériques d'orientation en temps réel pour proposer des alternatives aux sites saturés. Renforcer la coordination entre acteurs touristiques, transporteurs et collectivités pour déployer des mesures concertées. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration L'observatoire des flux est déjà initié et des expérimentations ont été menées. Le projet Grand Site engagé constitue un socle structurant pour aller vers une stratégie de gestion des flux cohérente et partagée à l'échelle intercommunale
Coordonner les plans de circulation à l'échelle de la vallée	<p><u>Objectifs</u> : Améliorer la fluidité et la sécurité des déplacements en assurant la cohérence des plans de circulation entre les communes. L'enjeu est de limiter les effets de bord liés à des décisions isolées (travaux, aménagements, déviations) et de renforcer l'efficacité des transports collectifs, scolaires et touristiques.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer un espace de concertation intercommunale sur les plans de circulation. Mettre en place un dispositif de remontée et de partage de l'information sur les travaux et décisions locales impactant les flux. Élaborer un guide de bonnes pratiques pour intégrer les impacts territoriaux dans les décisions communales. Intégrer ces plans dans une stratégie de gestion des flux et dans les outils numériques existants. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Coordination L'action se fait de manière partielle et informelle mais nécessite la mise en place d'un cadre de travail commun entre les communes et les EPCI, et d'une animation technique dédiée.
Déployer une signalétique dynamique pour orienter les usagers en temps réel	<p><u>Objectifs</u> : Informer efficacement les usagers sur l'état du trafic, les disponibilités de stationnement, l'affluence des sites et les conditions météo pour fluidifier les déplacements, limiter les embouteillages et orienter les visiteurs vers des alternatives adaptées.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Installer des panneaux LED aux entrées de vallée et aux points stratégiques. Déployer des outils de suivi sur les sites sensibles pour visualiser l'affluence et les conditions. Intégrer ces outils dans une plateforme numérique unique pour centraliser les informations. Articuler la signalétique avec la stratégie de gestion des flux et les solutions de mobilité (TAD, navettes, parkings relais). 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Coordination Des initiatives locales existent (compteurs, caméras, affichage LED ponctuel), mais une approche coordonnée reste à construire à l'échelle intercommunale pour garantir cohérence et lisibilité du dispositif.
Créer des parkings relais multimodaux	<p><u>Objectifs</u> : Réduire la pression automobile sur les centres-bourgs et les sites sensibles en favorisant l'intermodalité. L'action vise à accompagner les communes dans leurs projets de circulation et stationnement, tout en structurant à l'échelle intercommunale des parkings relais connectés aux navettes, vélos ou covoiturage.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un schéma directeur intercommunal des circulations et stationnements. Identifier et aménager des emplacements stratégiques pour les parkings relais (entrée de vallée, nœuds de mobilité...). Intégrer ces pôles à l'offre de transport existante (TAD, navettes, vélos). Développer des services associés (abris, information en temps réel, sécurisation). 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration L'action nécessite une approche stratégique à l'échelle de la vallée, des choix de localisation concertés et un accompagnement technique et financier avant la mise en œuvre opérationnelle.

► SE LOGER

Un développement résidentiel équilibré et accessible pour renforcer l'attractivité et la cohésion territoriale

Le territoire souhaite accueillir de nouveaux habitants tout en préservant sa qualité de vie.

Pour cela, il est nécessaire de proposer des logements adaptés aux besoins de chacun. L'objectif est de construire prioritairement des résidences principales, soutenir les parcours résidentiels des habitants, et rénover des logements pour permettre aux travailleurs, notamment saisonniers, de se loger.

Cela passe aussi par une meilleure coordination entre communes pour gérer le foncier et générer une offre qui corresponde à la typologie d'emplois que le territoire souhaite développer.

AMBITIONS ET ORIENTATIONS

- ➔ **Planifier l'accueil résidentiel** par des objectifs clairs et différenciés selon les communes, en lien avec l'emploi, leur capacité d'accueil, leurs dynamiques démographiques et leurs ressources.
- ➔ **Favoriser les parcours résidentiels locaux**, en encourageant la production de résidences principales accessibles et adaptées aux habitants du territoire.
- ➔ **Structurer une stratégie foncière partagée**, pour une action publique coordonnée entre communes et intercommunalité permettant un aménagement maîtrisé, solidaire et cohérent.
- ➔ **Renforcer l'offre de logements abordables**, notamment via la rénovation, pour répondre aux besoins des travailleurs permanents et saisonniers, et soutenir l'activité économique locale.

STRATEGIES SECTORIELLES EXISTANTES OU ENGAGEES

- Schéma de Cohérence Territoriale (2025)
- Plans Locaux d'Urbanisme
- Programme local de l'habitat (2025)
- Convention Territoriale Globale (2025)
- Contrat d'Objectif Territorial (2025)



SE LOGER

→ PLANIFIER L'ACCUEIL RESIDENTIEL

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Définir des profils communaux d'accueil résidentiel différenciés	<p>Objectifs : Organiser l'accueil résidentiel à l'échelle du territoire en qualifiant chaque commune selon ses dynamiques démographiques, son accessibilité à l'emploi, ses ressources foncières et ses équipements. Cette action vise à établir des objectifs réalistes et différenciés de production ou de maîtrise de l'habitat pour répondre aux besoins locaux tout en préservant l'équilibre territorial.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une typologie des communes croisant démographie, emploi, foncier, équipement et pression résidentielle. • Élaborer des fiches de profils communaux pour clarifier les fonctions et capacités d'accueil de chaque territoire. • Associer les élus locaux dans une démarche concertée de diagnostic partagé. • Intégrer ces profils dans les documents de planification (PLU⁴, PLH⁵). 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration Une première analyse croisée a été amorcée dans le cadre du SCoT et du PLH, mais la démarche nécessite un approfondissement, une méthodologie commune et une traduction opérationnelle dans les documents d'urbanisme.
Adapter les documents d'urbanisme aux objectifs résidentiels différenciés du territoire	<p>Objectifs : Adapter les documents d'urbanisme pour qu'ils intègrent des objectifs différenciés d'accueil résidentiel en cohérence avec les profils communaux définis et accompagner la mise en compatibilité du SCoT⁶. L'enjeu est de rendre ces documents plus opérationnels, réalistes et adaptés aux capacités et fonctions de chaque commune et du territoire dans sa globalité.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traduire les profils communaux d'accueil dans les PLU via des objectifs localisés et des règles adaptées. • Mettre en place un accompagnement technique pour les communes dans la mise à jour de leurs documents d'urbanisme. • Lancer une démarche de révision ou modification concertée des PLU à l'échelle territoriale. • Favoriser une animation intercommunale continue autour de la planification et du suivi de la production résidentielle. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination L'action est techniquement faisable et nécessaire au regard du SCoT. Sa mise en œuvre dépend d'une volonté politique partagée et de la posture des services de l'État pour engager les adaptations nécessaires.
Mieux articuler les dynamiques résidentielles avec l'évolution des bassins d'emploi	<p>Objectifs : Croiser les politiques de logement avec les réalités et perspectives d'évolution des bassins d'emploi pour garantir une meilleure adéquation entre habitat, emplois et mobilités. L'enjeu est de réduire les déséquilibres territoriaux et le vieillissement de la population, tout en accompagnant la transition économique et résidentielle.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les besoins en logement liés à l'emploi dans les documents de planification. • Travailler avec les acteurs économiques et les employeurs pour anticiper les besoins futurs en logement. • Etablir un lien entre les politiques d'emploi et de développement économique. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration Si les objectifs sont partagés, l'action nécessite de poser une intention formelle, une coordination renforcée entre les politiques publiques concernées et un pilotage intercommunal affirmé.

⁴ Plan local d'urbanisme

⁵ Plan local de l'habitat

⁶ Schéma de cohérence territorial

SE LOGER

→ FAVORISER LES PARCOURS RESIDENTIELS LOCAUX

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Favoriser les logements permanents	<p><u>Objectifs</u> : Développer des logements accessibles pour les habitants permanents afin de maintenir une population active et renforcer la vie locale. L'action vise à limiter la part des résidences secondaires, répondre aux besoins des familles et des travailleurs et préserver l'équilibre social du territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Intégrer des objectifs clairs dans le PLH et les PLU (quotas de résidences principales, zonages spécifiques). ▸ Aider au ciblage des aides financières à la rénovation des logements existants ou création de bail réel solidaire (BRS). ▸ Sensibiliser les propriétaires privés à la location permanente (incitations fiscales). ▸ Mobiliser l'Etablissement Public Foncier pour acheter et transformer des biens en résidences principales. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est prioritaire et partiellement engagée. Elle reste dépendante d'une volonté politique forte et d'une stratégie claire pour être mise en œuvre de façon cohérente sur le territoire.
Réduire la vacance des logements	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à remettre sur le marché les logements vacants pour renforcer l'offre accessible et éviter la dégradation du parc. Elle doit encourager la rénovation, favoriser la location ou la vente et maintenir des villages vivants et attractifs toute l'année.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Réaliser un inventaire des logements vacants et identifier les freins (fiscalité, travaux, succession). ▸ Mettre en place un accompagnement technique et financier à la remise sur le marché. ▸ Encourager le portage temporaire via l'Etablissement Public Foncier ou des opérateurs publics. ▸ Sensibiliser les propriétaires aux dispositifs fiscaux incitatifs (exonérations, primes). 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est jugée prioritaire et envisageable mais nécessite un diagnostic précis, des financements ciblés et une stratégie partagée entre les communes et l'intercommunalité.
Accompagner la rénovation des logements	<p><u>Objectifs</u> : Accompagner la rénovation des logements pour améliorer le confort, réduire les dépenses d'énergie, faciliter l'accessibilité et revaloriser les centres-bourgs. Cette action vise à répondre aux besoins des habitants et soutenir la transition environnementale du territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Faciliter l'accès aux aides financières. ▸ Mettre en place un accompagnement technique (diagnostics, conseil aux propriétaires). ▸ Organiser des permanences locales d'information et d'instruction des dossiers. ▸ Intégrer les enjeux dans le PLH et les chartes patrimoniales communales. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation Cette action nécessite une meilleure coordination, plus de visibilité et un accompagnement simplifié pour encourager les propriétaires à passer à l'action.
Créer des logements seniors et mixtes	<p><u>Objectifs</u> : Proposer des logements adaptés aux seniors et créer des habitats intergénérationnels qui encouragent la solidarité. Cette action vise à répondre aux besoins du vieillissement de la population, maintenir l'autonomie des personnes âgées, renforcer les liens sociaux et offrir des logements proches des services, des commerces et des transports, au cœur des villages.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier les emprises foncières adaptées et proches des commodités. ▸ Mobiliser des bailleurs sociaux et des opérateurs spécialisés. ▸ Intégrer ces projets dans le PLH et les stratégies communales. ▸ Bénéficier des aides pour le logement inclusif et l'adaptation au vieillissement. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est jugée pertinente et envisageable. Elle nécessite toutefois une stratégie claire, des financements adaptés et l'implication de bailleurs et opérateurs spécialisés pour réussir.

SE LOGER

→ STRUCTURER UNE STRATEGIE FONCIERE PARTAGEE

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Structurer une gouvernance foncière intercommunale	<p>Objectifs : Clarifier les rôles entre communes et intercommunalité pour assurer une action foncière cohérente, solidaire et efficace, en cohérence avec les besoins locaux en logements, activités et services. L'objectif est de dépasser les logiques communales isolées pour aboutir à une stratégie territoriale concertée.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un groupe de travail ou comité dédié à la gouvernance foncière. ▪ Rédaction d'un document-cadre définissant les principes de coopération. ▪ Mobilisation d'outils contractuels : conventions de portage foncier, accords-cadres avec l'Etablissement Public Foncier. ▪ Intégration de cette stratégie dans les documents de planification. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'intention de mieux coordonner les actions foncières est partagée, mais la mise en œuvre concrète reste à construire : définition du périmètre, outils à mobiliser, articulation avec les dynamiques communales en cours.
Mettre en place un observatoire intercommunal du foncier	<p>Objectifs : Partager une connaissance actualisée, accessible et opérationnelle du foncier mobilisable sur l'ensemble du territoire, pour planifier plus efficacement le développement résidentiel, économique et les équipements publics.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structuration d'un observatoire à l'échelle intercommunale en lien avec les communes. ▪ Croisement des données cadastrales, d'urbanisme, de la DGFiP⁷ et des documents de planification (SCoT, PLU, PLH). ▪ Production de cartes et d'analyses thématiques (mutations, friches, vacances, occupation...). ▪ Mobilisation d'un SIG⁸ partagé et animation par une ingénierie dédiée. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration Les besoins sont identifiés et partagés par les élus. La démarche peut être enclenchée sous réserve de mobiliser les moyens techniques (SIG, animation) et de préciser les modalités de gouvernance.
Accompagner les communes dans leurs acquisitions foncières	<p>Objectifs : Renforcer les capacités des communes à mobiliser du foncier pour répondre aux besoins en logements, en équipements publics ou en développement économique, en cohérence avec la stratégie intercommunale et dans un souci de sobriété foncière.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification partagée des secteurs stratégiques à enjeux. ▪ Soutien technique, juridique et financier de l'intercommunalité (études, assistance à maîtrise d'ouvrage, subventions). ▪ Mobilisation d'opérateurs fonciers (EPF⁹, SAFER¹⁰, SEM¹¹...). ▪ Mise en place de conventions de portage ou de portage direct intercommunal. ▪ Appui à la programmation des usages en lien avec les besoins locaux. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration Les élus expriment un besoin croissant d'accompagnement sur le foncier. Des démarches ponctuelles existent mais nécessitent un cadrage intercommunal plus clair, avec des priorités partagées et une ingénierie dédiée.

⁷ Direction Générale des Finances Publiques

⁸ Système d'information géographique

⁹ Etablissement public foncier

¹⁰ Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

¹¹ Société d'économie mixte

SE LOGER

→ RENFORCER L'OFFRE DE LOGEMENTS ABORDABLES

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Développer une offre de logements accessibles	<p><u>Objectifs</u> : Renforcer l'offre de logements à loyers modérés pour les habitants permanents et les actifs locaux. Cette action vise à répondre aux besoins des ménages modestes, à renforcer l'attractivité résidentielle et économique du territoire et à réduire la pression des résidences secondaires et locations touristiques.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Mobiliser du foncier public ou intercommunal pour maîtriser les coûts. ▸ Monter des opérations avec des bailleurs sociaux ou promoteurs engagés. ▸ Intégrer des objectifs quantitatifs et qualitatifs dans les documents d'urbanisme. ▸ Valoriser les dispositifs de soutien existants (aides de l'État, Action Logement, BSR¹², EPF...). ▸ Encourager le conventionnement avec plafonnement des loyers. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Coordination L'action est déjà amorcée par des projets concrets mais nécessite un déploiement à travers une coordination intercommunale, une ingénierie renforcée et des outils de planification adaptés pour passer à l'opérationnel.
Structurer une offre de logements pour les saisonniers	<p><u>Objectifs</u> : Créer ou rénover des logements près des zones touristiques, des emplois et des transports. Cette action vise à accueillir les travailleurs saisonniers et permanents, à réduire les trajets domicile-travail, à soutenir l'activité économique, à répondre aux besoins de services aux populations et à améliorer les conditions de vie au quotidien.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier les sites stratégiques à proximité des zones d'emploi et arrêts de navettes ▸ Mobiliser le foncier public pour porter des opérations ▸ Travailler avec des bailleurs sociaux et des opérateurs spécialisés ▸ Mettre en place des aides à la rénovation et des dispositifs de conventionnement ▸ Intégrer ces objectifs dans le PLH et les documents d'urbanisme 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration La problématique est largement reconnue et partagée. Quelques initiatives existent localement, mais l'action doit s'appuyer sur une stratégie intercommunale, un diagnostic précis et des partenaires mobilisés pour aboutir à des projets concrets.

¹² Bail réel solidaire

► CRÉER DE LA VALEUR

Un territoire productif, résilient, respectueux de ses ressources et de ses savoir-faire

Le territoire veut renforcer son autonomie et son dynamisme en s'appuyant sur ce qu'il a de plus précieux : ses terres agricoles, ses forêts, son eau, son énergie, ses savoir-faire et ses paysages.

Cela passe par le soutien à une agriculture locale et variée, la gestion responsable des ressources naturelles, la valorisation des métiers du bois, du bâtiment ou de l'artisanat, et le développement d'un tourisme respectueux du territoire.

AMBITIONS ET ORIENTATIONS

- **Soutenir l'agriculture locale et la diversification des productions**, pour contribuer à une meilleure autonomie alimentaire et assurer l'avenir des exploitations.
- **Gérer durablement les ressources naturelles** (forêt, eau, énergie) afin de préserver leur capacité de renouvellement et d'en faire des leviers de transition environnementale.
- **Valoriser les savoir-faire locaux** (artisanat, construction, filière bois...) tout en explorant de nouvelles activités porteuses d'emploi et de sens.
- **Développer un tourisme aligné avec les valeurs du territoire**, en cohérence avec ses paysages, son identité et sa capacité d'accueil.



STRATEGIES SECTORIELLES EXISTANTES OU ENGAGEES

- Schéma de Cohérence Territoriale (2025)
- Plans Locaux d'Urbanisme
- Projet Agro Environnemental et Climatique (2023)
- Plan Pastoral Territorial (2024)
- Projet Alimentaire Territorial (2025)
- Schéma d'Aménagement, de Gestion des Eaux du bassin de l'Arve (2022)
- Charte forestière territoriale (2013)
- Sylv'ACCTES (Projet Sylvicole Territorial) (2021)
- Contrat d'Objectif Territorial (2025)
- Schéma de développement touristique (2019)
- Plan directeur de diversification touristique des stations du Grand Massif (2025)
- Master Plan Praz-de-Lys Sommand (2024)
- Mission Montagnes du Giffre attractivités (2020)
- Espaces Valléen (2021)
- Convention Initiative Faucigny Mont Blanc (2023)
- Convention LEADER Nord des Alpes (2023)
- Petite Ville de Demain (2021)
- Projet culturel de territoire (2025)

CREER DE LA VALEUR

→ SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE ET LA DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATURETE / TYPE D'ACTION
Soutenir l'installation agricole	<p>Objectifs : Aider les agriculteurs à s'installer et à diversifier leurs productions pour renforcer l'agriculture locale. Cette action doit permettre de maintenir des exploitations actives, de créer des emplois, d'améliorer l'autonomie alimentaire et de valoriser les savoir-faire agricoles du territoire.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Mobiliser le foncier agricole (location d'alpages, réserves foncières) ▸ Accompagner le déploiement des aides à l'installation et à la diversification (subventions, accompagnement technique) ▸ Développer des outils de commercialisation (marché permanent, circuits courts) ▸ Intégrer ces objectifs dans le projet alimentaire territorial 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est jugée prioritaire. Elle nécessite une stratégie foncière claire, des financements adaptés et une meilleure coordination des acteurs pour passer à la mise en œuvre.
Valoriser les produits locaux	<p>Objectifs : L'action vise à soutenir les producteurs, renforcer l'économie de proximité et ancrer l'identité du territoire. En structurant les circuits courts et en créant des points de vente attractifs, elle encourage une consommation responsable et valorise les savoir-faire locaux.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Définir une stratégie commune de valorisation des produits locaux. ▸ Accompagner les producteurs dans la structuration de leur offre et la mutualisation logistique. ▸ Renforcer la communication auprès du public ▸ Faciliter l'accès aux produits via des espaces commerciaux existants (boutiques, marchés, restaurants...) 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est jugée pertinente et attendue. Elle reste à structurer avec les producteurs et les communes pour définir son organisation, sa gestion et ses impacts sur l'économie locale.

CREER DE LA VALEUR

→ GERER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATURETE / TYPE D'ACTION
Gérer durablement l'eau	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à sécuriser l'accès à l'eau potable et agricole, réduire les pertes et protéger les milieux aquatiques. Elle doit anticiper les effets du changement climatique, préserver la qualité de la ressource et encourager des usages plus sobres et responsables par tous les acteurs du territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Réaliser un diagnostic complet des ressources et des usages (pertes, besoins, qualité) ▸ Mettre en place un plan de gestion partagé avec les communes et les acteurs agricoles ▸ Moderniser les réseaux pour réduire les fuites et les gaspillages ▸ Sensibiliser les habitants et les usagers à la sobriété 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action, reconnue comme prioritaire, est engagée à travers le plan d'aménagement et de développement durable du SAGE ¹³ . Elle reste à structurer par un diagnostic précis, un plan partagé et des financements adaptés avant de passer en phase opérationnelle.
Structurer la gestion forestière	<p><u>Objectifs</u> : Il s'agit de renforcer la gestion durable des forêts communales et privées. L'action vise à améliorer leur état sanitaire, valoriser la ressource bois, préserver la biodiversité et anticiper les impacts du climat. Elle cherche aussi à mieux coordonner les acteurs autour d'une stratégie partagée et cohérente.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Actualiser ou élaborer des plans de gestion communaux pour planifier les coupes, l'entretien et identifier les dessertes ▸ Identifier les leviers pour la forêt privée et accompagner les propriétaires ▸ Réinterroger le bon outil du type charte forestière et Sylv'ACCTES ▸ Veiller à l'harmonisation des pratiques de gestion ▸ Mettre en place une stratégie intercommunale de valorisation de la filière bois ▸ Sensibiliser les habitants à la multifonctionnalité des forêts 	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination L'action est jugée utile et prioritaire. Elle reste à préciser et nécessite une coordination entre les communes, l'ONF et les propriétaires ainsi qu'un appui technique et financier adapté.
Développer les énergies renouvelables	<p><u>Objectifs</u> : Développer les énergies renouvelables locales comme le bois-énergie, le solaire ou la micro-hydroélectricité. L'action vise à réduire la dépendance aux énergies fossiles, soutenir l'économie locale, favoriser la production propre et préserver les paysages et le patrimoine du territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier les gisements et les projets compatibles avec les contraintes locales ▸ Accompagner les communes et les porteurs de projets (études, autorisations) ▸ Sensibiliser les habitants et les entreprises aux enjeux de la production renouvelable ▸ Valoriser les bonnes pratiques existantes et partager les retours d'expérience 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est déjà engagée avec des projets existants. Elle nécessite un plan d'actions plus structuré, un accompagnement renforcé et une coordination claire entre les acteurs locaux qui se formalise actuellement à travers le Contrat d'Objectif Territorial (COT).

¹³ Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

CREER DE LA VALEUR

→ VALORISER LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX TOUT EN EXPLORANT DE NOUVELLES ACTIVITES PORTEUSES D'EMPLOI

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Valoriser l'artisanat et les savoir-faire locaux	<p>Objectifs : Promouvoir les métiers artisanaux et encourager la formation aux savoir-faire locaux. Cette action vise à renforcer l'identité du territoire, soutenir l'économie artisanale, attirer de nouveaux talents et transmettre les savoir-faire aux jeunes générations, en créant des lieux et des événements dédiés.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser un forum des métiers et de l'artisanat pour faire découvrir les savoir-faire. Étudier avec les partenaires, notamment la Région, la création d'un centre de formation ou d'un tiers-lieu dédié. Développer des partenariats avec les CFA¹⁴, MFR¹⁵ et organismes de formation existants. Accompagner les artisans dans la promotion de leurs activités. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination L'action est jugée pertinente et motivante. Elle nécessite de préciser le format, les partenariats et les financements avant d'être mise en œuvre de façon opérationnelle.
Dynamiser l'économie locale	<p>Objectifs : Soutenir la création d'activités et d'emplois durables. Cette action vise à accompagner les porteurs de projets, simplifier leurs démarches, renforcer les réseaux économiques et construire une stratégie partagée adaptée aux besoins du territoire et de leurs habitants, en valorisant les initiatives locales.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie économique partagée (diagnostic, priorités, actions). Créer un guichet unique pour informer et orienter les porteurs de projets économiques. Organiser un accompagnement personnalisé sur les financements, les démarches et les partenariats. Valoriser les réseaux d'entrepreneurs locaux. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est jugée prioritaire et faisable. Elle nécessite d'établir une stratégie, de préciser les missions, les moyens et la coordination avant mise en œuvre, avec un fort engagement des partenaires locaux.
Créer un dispositif d'orientation, de formation et d'insertion des jeunes	<p>Objectifs : Accompagner les jeunes dans leur parcours d'autonomie en structurant une offre locale d'information, d'orientation professionnelle, de prévention et de formation, en lien avec les acteurs du territoire, l'éducation nationale et les collectivités territoriales compétentes. L'objectif est de favoriser leur insertion, de prévenir les décrochages, d'accompagner la diversification économique et de renforcer leur lien au territoire.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déployer un forum des métiers intercommunal, en lien avec les partenaires locaux. Développer les expériences d'immersion pour faire découvrir les emplois locaux. Créer un Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) à l'échelle intercommunale, incluant un volet orientation. Valoriser les chantiers jeunes existants en les articulant avec une aide au permis et la découverte des métiers. Créer des outils de communication adaptés (réseaux sociaux, livret, appli locale) pour relayer les offres et événements. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination Des initiatives existent mais restent dispersées. Une structuration intercommunale et une coordination des acteurs sont nécessaires pour bâtir une offre cohérente et accessible aux jeunes.

¹⁴ Centres de formation d'apprentis

¹⁵ Maisons familiales rurales

CREER DE LA VALEUR

→ DEVELOPPER UN TOURISME ALIGNE AVEC LES VALEURS DU TERRITOIRE

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATURETE / TYPE D'ACTION
Structurer une offre touristique lisible	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à créer une offre touristique cohérente et attractive, ancrée dans l'identité du territoire. Elle doit valoriser les atouts locaux, construire une image différentiante, soutenir l'économie touristique et séduire une clientèle en quête d'authenticité et de qualité, hiver comme été.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer une stratégie touristique commune avec les acteurs locaux (communes, offices, socioprofessionnels). Définir un positionnement clair et les messages clés de la destination. Créer des outils de communication attractifs (site web, signalétique, éditions). Former les acteurs locaux au marketing et à l'accueil spécifique au territoire. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action identifiée depuis plusieurs années a besoin d'être structurée à travers une stratégie claire, des moyens dédiés et la mobilisation des acteurs locaux avant de passer en phase opérationnelle.
Créer un label et un « pass » Vallée du Giffre	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à créer un label « Produits du Giffre » et un « pass touristique » pour valoriser les productions locales, promouvoir les sites et activités du territoire et encourager la consommation locale. Elle doit renforcer l'identité commune, soutenir les producteurs et acteurs touristiques et offrir une expérience claire et attractive aux visiteurs.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir une charte et des critères communs pour le label et le « pass ». Créer un comité de gestion réunissant producteurs et acteurs touristiques. Construire une offre combinée attractive avec avantages clairs. Mettre en place une communication forte et des outils numériques partagés. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action nécessite d'être structurer à partir d'une offre commune claire, un modèle économique et la mobilisation des acteurs avant son lancement.
Adapter et moderniser les équipements touristiques	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à moderniser et diversifier les équipements touristiques, dans une perspective de confortement des retombées économiques en toutes saisons. Elle doit pérenniser l'attractivité touristique du territoire, proposer des activités variées, améliorer l'accueil des visiteurs et soutenir l'économie locale en adaptant l'offre aux nouvelles attentes, tout au long de l'année.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un diagnostic partagé des besoins et priorités d'investissement. Programmer les rénovations et créations d'équipements dans un plan pluriannuel. Associer les professionnels et les communes pour définir les projets. Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation des retombées économiques et environnementales. Réaliser certains équipements structurants par les communes via des fonds de concours. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est stratégique et attendue. Elle doit être précisée avec un diagnostic, un plan d'investissements et des financements partagés pour passer en phase opérationnelle.

► CONSOMMER, PRATIQUER, UTILISER

Une offre de produits et de services qui repose sur les spécificités du territoire et les besoins des habitants

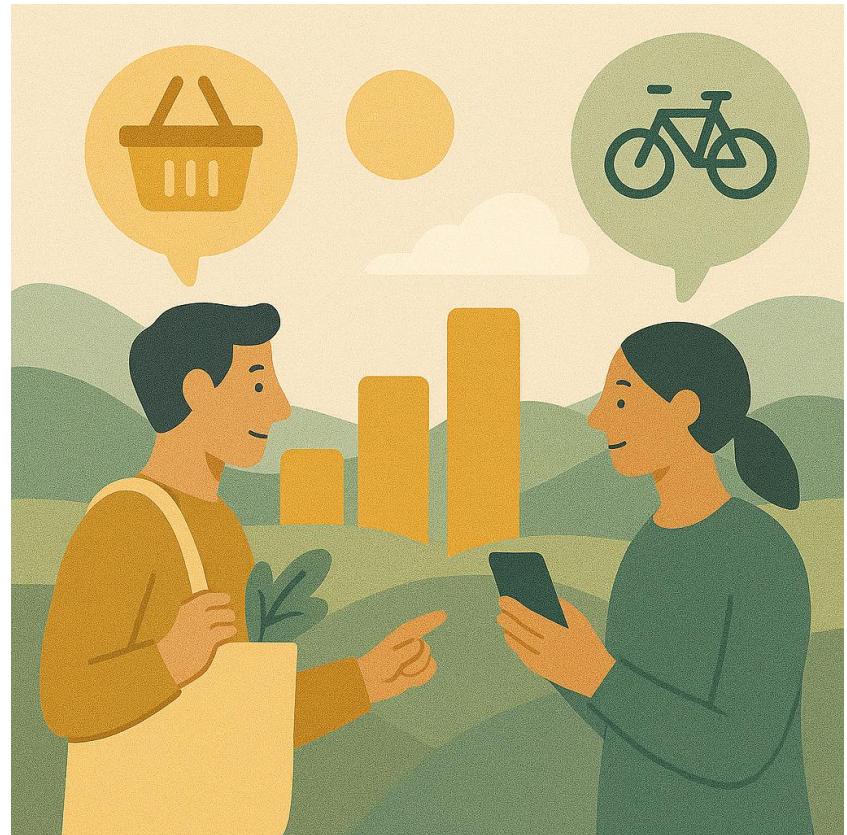
Le territoire veut encourager une consommation plus locale, plus responsable et plus proche des besoins des habitants.

Cela passe par un meilleur accès aux produits locaux (alimentation, artisanat, services), une réduction des déchets et une attention portée à l'identité du territoire.

Il s'agit aussi de garantir des services essentiels accessibles (santé, loisirs, démarches administratives) et de proposer aux visiteurs comme aux habitants des activités respectueuses des caractéristiques culturelles et l'environnementales du territoire.

AMBITIONS ET ORIENTATIONS

- **Favoriser l'accès aux productions locales** issues de l'agriculture, de l'artisanat et des services, en encourageant circuits courts et qualité durable.
- **Développer une culture de la sobriété** en sensibilisant à la réduction des déchets, à la propreté des espaces communs et aux logiques de réemploi et d'économie circulaire.
- **Garantir un accès équitable aux services publics** (santé, administration, loisirs...), adaptés aux besoins de tous les habitants, sur l'ensemble du territoire.
- **Faire évoluer les pratiques touristiques**, en proposant une offre plus responsable, accessible et respectueuse des ressources naturelles et culturelles.



STRATEGIES SECTORIELLES EXISTANTES OU ENGAGEES

- Schéma de Cohérence Territoriale (2025)
- Plans Locaux d'Urbanisme
- Projet Agro Environnemental et Climatique (2023)
- Projet Alimentaire Territorial (2025)
- Optimisation du schéma de gestion des déchets (2024)
- Schéma directeur des biodéchets (2024)
- Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (2024)
- Contrat d'Objectif Territorial (2025)
- Convention Territoriale Globale (2025)
- Projet Culturel de Territoire (2025)
- Schéma de développement touristique (2019)
- Espace Valléen (2021-2027)

CONSOMMER, PRATIQUER, UTILISER

→ FAVORISER L'ACCES AUX PRODUCTIONS LOCALES

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATURETE / TYPE D'ACTION
Mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial (PAT)	<p>Objectifs : Construire une stratégie alimentaire partagée grâce à un diagnostic précis et un plan d'action clair. Cette action doit permettre de favoriser les circuits courts, soutenir les producteurs locaux, encourager la consommation de produits du territoire et préserver l'équilibre commercial. Elle permettra de fédérer tous les acteurs autour d'une vision commune.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Réaliser un diagnostic approfondi des productions, besoins, habitudes et freins. ▸ Associer les producteurs, commerçants, élus et habitants pour définir les priorités. ▸ Formaliser une stratégie claire et progressive, avec des objectifs et des indicateurs de suivi. ▸ Communiquer sur le PAT pour impliquer et sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est d'ores et déjà engagée et nécessite un diagnostic complet, un cadrage stratégique et la mobilisation des acteurs avant de passer à une phase opérationnelle.
Étudier la possibilité de créer une cuisine centrale	<p>Objectifs : L'action vise à étudier la création d'une cuisine centrale pour fournir des repas de qualité aux cantines scolaires et autres établissements publics. Elle doit favoriser les produits locaux, mutualiser les moyens pour réduire les coûts, améliorer la logistique et sensibiliser les enfants à une alimentation saine et locale. Elle contribuera à renforcer la cohérence entre éducation, santé et production du territoire.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Réaliser une étude de faisabilité technique, financière et logistique. ▸ Associer les communes, les établissements et les producteurs locaux dès la conception. ▸ Identifier les financements publics possibles (aides régionales, plans alimentation). ▸ Définir un modèle de gouvernance et un plan d'investissement partagé. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est intéressante mais considérée comme longue à mettre en œuvre. Elle nécessite une étude approfondie des coûts, des besoins et des contraintes avant décision. Sa faisabilité dépend d'un accord politique partagé.

CONSOMMER, PRATIQUER, UTILISER

→ DEVELOPPER UNE CULTURE DE LA SOBRIETE ET DU RESPECT DES ESPACES COMMUNS

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Renforcer les solutions locales pour réduire les déchets	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à réduire les déchets en installant des composteurs, en développant la filière biodéchets, en créant une recyclerie et en animant des lieux de réparation. Elle doit encourager le tri, la réutilisation, sensibiliser les habitants aux gestes écoresponsables et renforcer l'économie circulaire locale de manière concrète et visible.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Réaliser un état des lieux des actions initiées. ▸ Formaliser une stratégie de réduction des déchets. ▸ Déployer les actions concrètes et animer les dispositifs qui favorisent une amélioration continue de la réduction des déchets. ▸ Crée un espace de sensibilisation et de contribution à l'économie circulaire. ▸ Accompagnement des acteurs et les événements. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation L'action est pertinente et attendue. Bien qu'un certain nombre d'initiatives soient engagées, elle doit être structurée et coordonnée afin de gagner en efficience.
Encourager les comportements civiques et respectueux des espaces	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à sensibiliser les habitants pour développer le civisme et le respect des espaces communs. Elle doit encourager le tri des déchets, la propreté, les comportements solidaires et la responsabilité collective. En renforçant la cohésion et les bonnes pratiques, elle contribue à améliorer durablement la qualité de vie sur le territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Mener des campagnes de communication et de sensibilisation ciblées (affiches, ateliers, événements). ▸ Développer des partenariats avec les associations et les écoles pour ancrer les bonnes pratiques dès le plus jeune âge. ▸ Valoriser les initiatives exemplaires (concours, labels, valorisation des bonnes pratiques). ▸ Renforcer la présence et le rôle des référents de quartier ou médiateurs. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation L'action est jugée prioritaire et faisable. Elle s'appuie sur des outils existants mais nécessite une animation régulière, des partenariats et une coordination claire pour être efficace.

CONSOMMER, PRATIQUER, UTILISER

→ GARANTIR UN ACCES EQUITABLE AUX SERVICES PUBLICS

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Améliorer la coordination les services sociaux	<p><u>Objectifs</u> : Coordonner les services sociaux pour simplifier l'accès aux droits, rendre l'accompagnement plus efficace et réduire le non-recours. Cette action doit permettre aux habitants de mieux comprendre les aides disponibles, harmoniser les interventions des différents acteurs et renforcer la qualité du service rendu sur tout le territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre en place un comité de coordination regroupant les acteurs sociaux du territoire. ➢ Créer un guichet unique ou une plateforme d'information centralisée à travers le déploiement du CIAS. ➢ Organiser des réunions régulières entre les acteurs pour partager les situations et harmoniser les pratiques. ➢ Former les élus et les agents aux dispositifs existants et aux démarches d'orientation. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination Si certains outils tels que le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) existent, l'action nécessite un pilotage clair et l'engagement des acteurs pour structurer une organisation plus efficace.
Structurer l'offre sportive et de loisirs	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à mieux organiser l'offre sportive et de loisirs en identifiant les besoins prioritaires et en rendant les équipements plus accessibles et attractifs. Elle doit favoriser la pratique régulière pour tous les publics, renforcer le lien social, soutenir l'attractivité du territoire et envisager la création ou la rénovation d'équipements adaptés.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Réaliser un diagnostic complet des équipements, des usages et des besoins des publics. ➢ Associer les communes, associations et usagers à la réflexion. ➢ Élaborer un schéma directeur des équipements sportifs et de loisirs. ➢ Rénover et créer certains équipements structurants par les communes via des fonds de concours. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est pertinente et attendue. Elle nécessite un diagnostic partagé, une vision commune et une programmation claire avant de passer à la phase opérationnelle.
Déployer le projet culturel intercommunal	<p><u>Objectifs</u> : Structurer un projet culturel commun pour renforcer l'accès à la culture, soutenir les initiatives artistiques et valoriser l'identité locale. Cette action vise à créer une offre cohérente et visible sur tout le territoire, favoriser la participation des habitants, encourager la médiation culturelle et développer des événements partagés qui renforcent le lien social.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Animer la stratégie culturelle partagée avec les communes, associations et acteurs culturels. ➢ Créer une programmation intercommunale fédératrice (événements, résidences, médiation). ➢ Communiquer largement pour renforcer la participation des habitants. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination L'action bénéficie déjà d'une stratégie claire et d'une organisation dédiée qu'il s'agit de renforcer pour en assurer le déploiement.
Création d'équipements et de services d'intérêt communautaire	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à piloter la réalisation d'équipements et de services dont la vocation couvre un intérêt communautaire, tels que définis dans les statuts de la CCMG.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Etablir une liste de projets d'équipements d'intérêt communautaire ➢ Envisager la mutualisation de certains équipements ➢ Créer un outil de hiérarchisation et de suivi de leur mise en œuvre ➢ Etablir des outils de pilotage et de gestion du patrimoine communautaire 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action est considérée comme prioritaire. Si des projets sont déjà engagés (BEJAT, Maison funéraire, gendarmerie...), un arbitrage plus clair des projets à engager permettrait de planifier la mise en œuvre des projets.

CONSOMMER, PRATIQUER, UTILISER

→ FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES TOURISTIQUES

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Encourager un tourisme soutenable	<p><u>Objectifs</u> : Développer un tourisme en adéquation avec les enjeux de transition tout en tenant compte de l'importance des domaines skiables sur l'économie locale. L'action vise à diversifier les activités, réduire les impacts sur les ressources naturelles, sensibiliser les visiteurs et soutenir l'économie locale en s'adaptant aux nouvelles attentes et aux enjeux climatiques.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Élaborer une stratégie touristique partagée intégrant les enjeux climatiques et de résilience de l'offre. ▸ Développer des offres et des itinéraires adaptés aux facteurs de changement. ▸ Sensibiliser les visiteurs et les professionnels aux bonnes pratiques environnementales. ▸ Mobiliser l'ingénierie et les financements pour accompagner la transition et l'innovation touristique. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration L'action est jugée pertinente et attendue. Si des documents cadres ont déjà été produits, l'action nécessite un plan d'actions clair et la mobilisation des acteurs avant d'être mise en œuvre efficacement.
Inciter les comportements responsables	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à encourager des comportements responsables chez les visiteurs et les acteurs touristiques. Elle doit sensibiliser aux gestes respectueux de l'environnement, limiter les impacts sur les espaces naturels, promouvoir la sobriété dans les pratiques et renforcer l'image d'un territoire engagé dans une démarche touristique durable et exemplaire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Concevoir des outils de communication pédagogiques (charte du visiteur, signalétique, guides pratiques). ▸ Former les professionnels et prestataires touristiques aux éco-gestes et à leur diffusion. ▸ Valoriser les initiatives exemplaires par des labels ou distinctions. ▸ Mettre en place des actions de sensibilisation sur le terrain pendant les saisons touristiques. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Animation L'action est considérée comme faisable. Elle nécessite une bonne coordination avec les acteurs touristiques et la création d'outils clairs avant de passer à la mise en œuvre.
Mobiliser le parc existant pour réduire les lits froids	<p><u>Objectifs</u> : Renforcer la capacité d'accueil réelle des stations en réactivant les lits touristiques existants, aujourd'hui sous-utilisés. L'action vise à lutter contre les lits froids, améliorer la qualité du parc d'hébergement, soutenir l'économie locale et réduire la pression foncière en mobilisant prioritairement l'existant plutôt que de construire de nouveaux lits. Elle contribue à la résilience du modèle touristique en valorisant un parc rénové, attractif et mieux occupé, compatible avec les enjeux climatiques et les attentes d'un tourisme à l'année.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Accompagner les propriétaires vers la mise en location ▸ Déployer un programme de rénovation et de requalification du parc ▸ Mobiliser une gouvernance et des outils partagés ▸ Créer un cadre incitatif et lisible ▸ Développer une attractivité touristique à l'année 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration L'action est considérée comme prioritaire bien que complexe à mettre en œuvre. Elle nécessite une stratégie commune et la création d'outils partagés pour une recherche d'efficience.

► PRESERVER

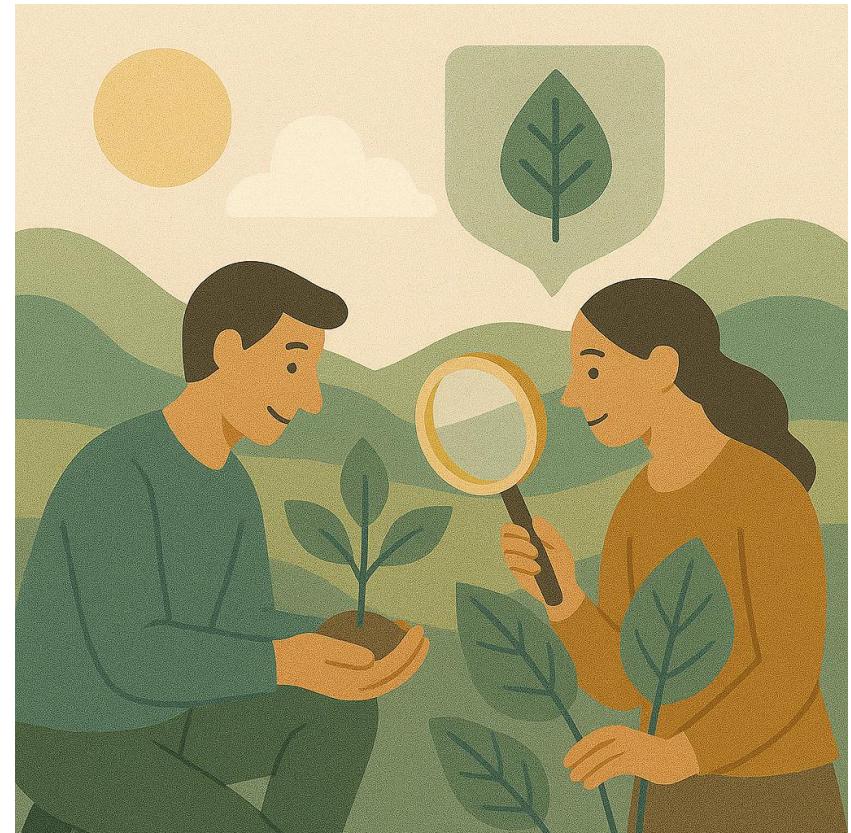
Prendre soin du territoire, de ses ressources et de ses habitants

Le territoire veut protéger ce qui fait sa richesse : ses paysages, ses terres agricoles, son eau, son patrimoine, son histoire.

Il s'agit de limiter les pressions anthropiques, de mieux gérer l'eau face au changement climatique, de préserver ce qui fait l'identité culturelle du territoire, et de mieux anticiper les risques naturels dans un contexte de changement climatique (inondations, glissements de terrain...).

AMBITIONS ET ORIENTATIONS

- **Contribuer à la préservation du paysage, des espaces naturels et agricoles**, en établissant des visions partagées des dynamiques à l'œuvre et en renforçant les actions de sensibilisation.
- **Gérer la ressource en eau de façon responsable et partagée**, dans un contexte de changement climatique et de tensions croissantes sur cette ressource vitale.
- **Préserver le patrimoine culturel et immatériel**, garant de l'identité et de la mémoire du territoire, en l'intégrant pleinement aux projets de développement.
- **Réduire la vulnérabilité face aux aléas naturels**, par le partage des outils de gestion et le développement d'une culture partagée du risque.



STRATEGIES SECTORIELLES EXISTANTES OU ENGAGEES

- Schéma de Cohérence Territoriale (2025)
- Plans Locaux d'Urbanisme
- Plan de Paysage (2025)
- Natura 2000 (DOCOB Plateau de Loëx 2014 / DOCOB Haut-Giffre 2016)
- Convention Grand Site CCMG-CEN74 (2025)
- Projet Culturel de Territoire (2025)
- Espace Valléen (2021-2027)
- Contrat d'Objectif Territorial (2025)
- Schéma d'Aménagement, de Gestion des Eaux du bassin de l'Arve (2022)
- Plan directeur de diversification touristique des stations du Grand Massif (2025)
- Master Plan Praz-de-Lys Sommand (2024)
- Etude patrimoniale des hameaux de Vallon (28 novembre 2022)
- Cahier de recommandation architecture et paysage de Sixt-Fer-à-Cheval (2018)
- Programme d'Action de Prévention des Inondations de l'Arve (2013)
- Plan Intercommunal de Sauvegarde (A déployer en 2026)

PRESERVER

→ CONTRIBUER A LA PRESERVATION DU PAYSAGE, DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Partager une vision paysagère commune	<p><u>Objectifs</u> : Construire une vision commune de la qualité paysagère du territoire à travers un plan de paysage. Cette action vise à mieux préserver les milieux, structurer les choix d'aménagement et guider les communes dans leurs projets grâce à des repères partagés, dans une logique de coordination et d'animation plutôt que de simple protection réglementaire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Finaliser et diffuser un plan de paysage intercommunal intégrant des objectifs de qualité à long terme. ▸ Organiser des ateliers de concertation pour ancrer les orientations dans les réalités locales. ▸ Mettre à disposition des outils pédagogiques (illustrations, fiches-repères) pour les habitants et professionnels. ▸ Renforcer l'ingénierie dans le domaine du paysage pour accompagner les communes et cordonner les démarches. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation Une dynamique est engagée via le plan de paysage. L'action doit désormais s'appuyer sur une gouvernance claire, une ingénierie renforcée et un socle d'objectifs partagés.
Sensibiliser habitants et visiteurs à la préservation des milieux naturels et agricoles	<p><u>Objectifs</u> : Renforcer la culture environnementale du territoire en sensibilisant largement aux enjeux de préservation des milieux naturels, de la biodiversité, des continuités écologiques et des espaces agricoles. Cette action vise à favoriser une appropriation collective des enjeux environnementaux et agricoles, en s'adressant à la fois aux habitants, acteurs économiques et visiteurs.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Créer des outils pédagogiques adaptés à chaque public (signalétique, supports numériques, animations). ▸ Renforcer et formaliser les collaborations avec les acteurs concernés, ainsi qu'avec les collectivités voisines. ▸ Intégrer les enjeux de la préservation des milieux naturels et agricoles dans les événements, activités touristiques et scolaires. ▸ Déployer des actions visibles sur le terrain. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation L'action fait consensus. Des initiatives existent déjà mais demandent à être amplifiées, coordonnées à l'échelle intercommunale et mieux ciblées selon les publics.

PRESERVER

➔ GERER LA RESSOURCE EN EAU DE FAÇON RESPONSABLE ET PARTAGEE

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Créer un schéma intercommunal de gestion partagée de l'eau	<p><u>Objectifs</u> : Mettre en place une stratégie coordonnée de gestion de la ressource en eau (potable, agricole, industrielle, touristique) pour anticiper les tensions d'usage, améliorer l'efficience des réseaux et sécuriser l'approvisionnement à long terme.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Renforcer et compléter les travaux déjà engagés dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en eau (PGRE) et du SAGE, en lien avec le SM3A¹⁶. ▸ Réaliser un diagnostic intercommunal croisé des usages et de la disponibilité de la ressource. ▸ Engager une concertation avec les acteurs de la gestion, les agriculteurs et les communes. ▸ Identifier les secteurs à risque et mutualiser les investissements prioritaires (captages, stockage, interconnexions). 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration Les enjeux sont bien identifiés dans le cadre du transfert récent de la compétence eau/assainissement à la CCMG mais nécessitent une ingénierie spécifique et une gouvernance dédiée.
Mutualiser les équipements de stockage et de récupération d'eau	<p><u>Objectifs</u> : Déployer des équipements collectifs (citerne, bassins de rétention, systèmes de réutilisation des eaux grises) dans les zones prioritaires pour soutenir les usages agricoles, forestiers ou touristiques.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Lancer une expérimentation sur une commune pilote ou un site public stratégique. ▸ Créer un plan pluriannuel d'investissement commun à plusieurs communes. ▸ Accompagner les agriculteurs et collectivités dans l'ingénierie de projet. ▸ Valoriser les bonnes pratiques et mutualiser les achats d'équipements. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Structuration Si des intentions et des initiatives existent, l'approche reste fragmentée et mérite un cadrage à l'échelle du territoire.

¹⁶ Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents

PRESERVER

→ PRESERVER LE PATRIMOINE CULTUREL ET IMMATERIEL

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Construire une vision collective de la sauvegarde du patrimoine	<p>Objectifs : Structurer une approche intercommunale de la sauvegarde des patrimoines bâtis, culturels et paysagers. L'objectif est de dépasser les démarches isolées pour développer une vision partagée, cohérente et visible, à même de préserver l'identité du territoire et de renforcer l'appartenance collective au territoire.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une instance de concertation thématique sur la question du patrimoine. • Enrichir un inventaire partagé des patrimoines avec l'appui d'un architecte du patrimoine. • Élaborer une charte ou un plan d'action intercommunal définissant des orientations communes de sauvegarde. • Produire et diffuser des outils pédagogiques pour guider les habitants et professionnels. • Identifier les dispositifs d'aide existants pour accompagner les communes dans leur mobilisation. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'action s'appuie sur des attentes fortes exprimées par les élus. Des initiatives locales existent mais nécessitent une mise en cohérence territoriale pour monter en puissance et mutualiser les ressources.
Mutualiser la connaissance, la valorisation et l'animation des patrimoines	<p>Objectifs : Partager les connaissances et coordonner les actions de valorisation du patrimoine à l'échelle intercommunale. Il s'agit de créer une dynamique collective qui donne de la lisibilité aux initiatives existantes, encourage de nouvelles animations, et renforce l'ancre culturel du territoire.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centraliser les inventaires, études et ressources existants pour créer un socle commun accessible. • Créer une gouvernance ou cellule de coordination intercommunale dédiée à l'animation patrimoniale. • Déployer des supports communs de médiation (signalétique, livrets, appli, expositions itinérantes). • Structurer une programmation culturelle partagée autour du patrimoine (visites, événements, résidences artistiques). 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination La volonté de coordonner la connaissance est exprimée dans le projet culturel. Des ressources existent mais leur mobilisation reste dispersée. L'action nécessite un portage structuré pour lancer une dynamique pérenne.
Harmoniser les outils de référence pour la qualité architecturale et paysagère	<p>Objectifs : Mettre à disposition des communes, des habitants et des professionnels un socle commun de bonnes pratiques (cahiers de recommandations, fiches repères, photomontages, etc.) pour garantir une qualité architecturale et paysagère cohérente sur l'ensemble du territoire, tout en respectant les spécificités locales.</p> <p>Leviers de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser et mutualiser les outils existants (cahiers de recommandations, documents communaux...). • Travailler à une harmonisation graphique et méthodologique, intégrant les spécificités locales. • Produire des supports pédagogiques adaptés à chaque public (élus, habitants, architectes). • Mobiliser les partenaires compétents pour accompagner le territoire, notamment le CAUE¹⁷. • Former les élus et agents à l'usage de ces outils dans l'instruction des projets et l'accompagnement. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination Certains outils existent dans quelques communes. L'action bénéficie d'un fort consensus mais nécessite un travail de mise en cohérence et de diffusion plus large pour devenir pleinement opérationnelle.

¹⁷ Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

PRESERVER

➔ REDUIRE LA VULNERABILITE FACE AUX ALEAS NATURELS

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Etablir et animer le plan intercommunal de sauvegarde (PICS)	<p><u>Objectifs</u> : Créer une base commune et accessible des plans communaux de sauvegarde (PCS) et des moyens mobilisables (locaux, bénévoles, matériels...) pour renforcer l'efficacité collective en cas de crise et améliorer la coordination des réponses à l'échelle du territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recenser l'ensemble des PCS existants et leur état d'actualisation. ▸ Créer une base de données partagée entre les communes et la communauté de communes. ▸ Organiser des temps de formation ou de sensibilisation des élus et agents sur les PCS. ▸ Favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'appui méthodologique aux communes. 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination Si l'action est définie à travers le besoin de mettre en œuvre un PICS, sa réalisation reste à engager et suppose des moyens humains pour en assurer la coordination.
Ancrer une culture locale du risque	<p><u>Objectifs</u> : Développer une culture partagée du risque à l'échelle du territoire, en favorisant l'appropriation des enjeux liés aux aléas naturels par les habitants, les élus, les scolaires et les visiteurs. L'action vise à faire évoluer les comportements et à renforcer la résilience locale.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Créer des outils pédagogiques contextualisés (signalétique, livrets, vidéos, parcours éducatifs). ▸ Intégrer les risques dans les démarches éducatives et citoyennes (écoles, réunions publiques, événements). ▸ Former les élus et agents à la prévention et à la gestion des risques. ▸ Appuyer les communes dans la communication sur leurs PCS. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation Le sujet est identifié comme prioritaire, mais les actions restent encore ponctuelles. Il existe un potentiel fort à structurer une démarche intercommunale lisible, progressive et adaptée aux réalités locales.

► VIVRE ENSEMBLE

Un territoire solidaire, impliqué et à l'écoute de ses habitants

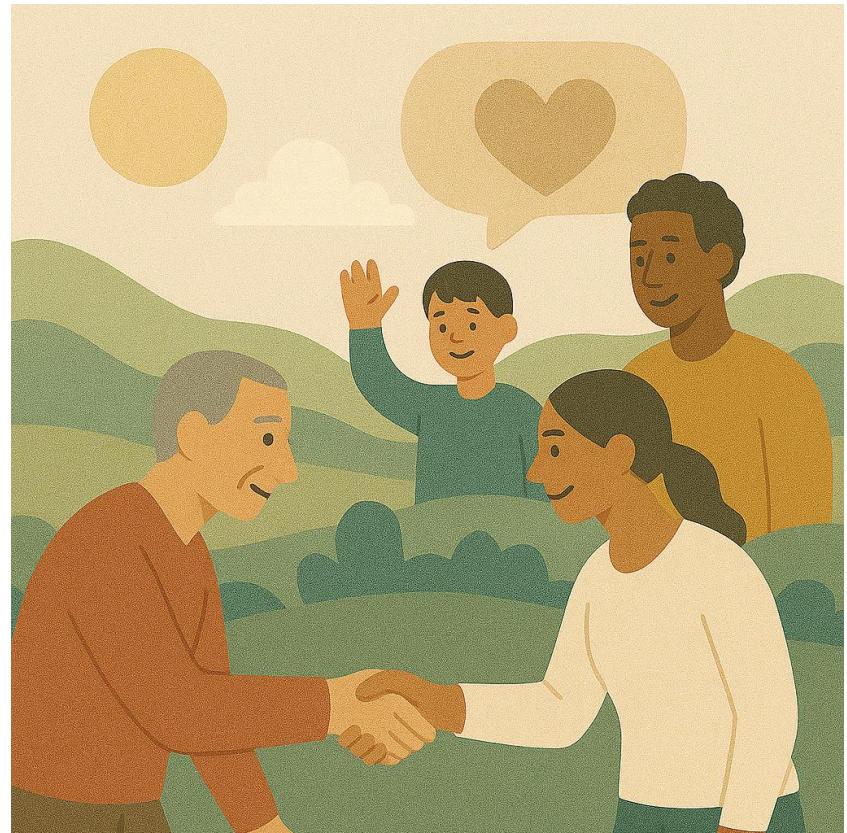
Le territoire veut encourager le lien social, la solidarité et l'implication de chacun dans la vie locale.

Cela passe par un meilleur soutien aux associations, la mise en réseau des acteurs locaux, la création de moments de rencontre entre habitants, et des outils pour que chacun puisse participer aux décisions qui concernent l'avenir du territoire.

Il s'agit de faire en sorte que tout le monde se sente concerné, écouté et acteur de la vie collective.

AMBITIONS ET ORIENTATIONS

- **Encourager la participation citoyenne et le lien social** pour renforcer le sentiment d'appartenance et la solidarité locale.
- **Impliquer la jeunesse dans la vie du territoire**, encourager leurs initiatives pour mieux ancrer leur présence.
- **Accompagner les initiatives locales** pour faire émerger et pérenniser les dynamiques collectives et innovantes.
- **Renforcer l'ancrage et le sentiment d'appartenance** en s'appuyant sur la vision partagée comme levier d'appropriation collective du territoire.



STRATEGIES SECTORIELLES EXISTANTES OU ENGAGEES

- Convention Territoriale Globale (2025)
- Projet Culturel de Territoire (2025)
- Etude funéraires

VIVRE ENSEMBLE

→ ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE LIEN SOCIAL

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Soutenir les moments de convivialité et d'entraide locale	<p><u>Objectifs</u> : Renforcer le lien social en soutenant les événements de proximité portés par les habitants (fêtes, corvées, repas partagés, moments de solidarité). Ces moments favorisent l'implication citoyenne, l'entraide et la transmission de savoir-faire, tout en valorisant les dynamiques participatives locales.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier et accompagner les initiatives locales via un dispositif souple d'appui (logistique, communication, petite aide financière). ▸ Mobiliser une « réserve civique » pour organiser ou renforcer les événements dans les villages. ▸ Clarifier les critères d'éligibilité (types d'événements, temporalité, porteurs). ▸ Créer un outil de recensement et de mise en valeur des événements (agenda partagé, carte interactive...). 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination Les élus partagent l'intérêt de cette action, qui repose déjà sur des pratiques existantes. Il reste à définir les modalités d'intervention et le périmètre d'appui.
Créer et animer des espaces de concertation locale	<p><u>Objectifs</u> : Favoriser l'implication des habitants dans la vie publique en créant des espaces de concertation adaptés aux réalités locales. Ces lieux d'échange visent à renforcer le dialogue entre citoyens, élus et techniciens autour des enjeux du territoire, et à cultiver une culture du débat constructif et de l'appropriation collective des décisions.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Mettre en place des commissions locales ou instances thématiques. ▸ Construire une méthode d'animation claire, progressive et adaptée aux ressources locales. ▸ Mobiliser des facilitateurs ou tiers animateurs pour garantir l'accessibilité et l'écoute. ▸ Valoriser les résultats de ces espaces pour nourrir les décisions des collectivités. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation Des formats de référence existent localement. L'enjeu principal réside dans la définition d'une méthode d'animation adaptée et la montée en compétence des acteurs pour garantir leur efficacité et leur pérennité
Renforcer les initiatives intergénérationnelles	<p><u>Objectifs</u> : Créer des temps, lieux et dispositifs de rencontre entre générations pour renforcer le lien social, lutter contre l'isolement des aînés, et favoriser la transmission de savoirs et de valeurs. Cette action vise à structurer et coordonner les initiatives existantes (crèches-EHPAD¹⁸, jeunes-seniors, écoles-retraités) tout en développant des formats innovants (cafés intergénérationnels, jardins partagés, événements culturels croisés, activités numériques...).</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Cartographier les initiatives existantes (ateliers intergénérationnels, projets scolaires, événements culturels, etc.) pour capitaliser et mutualiser les expériences. ▸ Soutenir des projets-pilotes portés par des établissements (EHPAD, crèches, écoles) ou associations locales, avec un appui logistique ou financier. ▸ Aménager des lieux supports : jardins partagés, ludothèque mobile, espaces communs (médiathèques, haltes numériques). ▸ Inscrire ces actions dans la programmation culturelle et sociale intercommunale. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Coordination L'action s'appuie sur des initiatives existantes mais dispersées. Elle nécessite une structuration partagée et une animation intercommunale pour passer à une mise en œuvre cohérente.

¹⁸ Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

VIVRE ENSEMBLE

→ IMPLIQUER LA JEUNESSE DANS LA VIE DU TERRITOIRE

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Activer un Conseil des Jeunes	<p><u>Objectifs</u> : Impliquer les jeunes dans la vie du territoire en leur donnant un espace structuré d'expression et de dialogue. Cette instance qui peut prendre la forme d'un conseil communautaire ou d'un réseau de conseils municipaux, permettra de renforcer leur sentiment d'appartenance, de prendre en compte leur regard dans les politiques publiques et de les sensibiliser aux enjeux locaux.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Crée un Conseil des Jeunes à l'échelle intercommunale ou coordonner un réseau de conseils municipaux des jeunes. ▸ Définir un mode de fonctionnement clair et adapté (âge, fréquence, rôle consultatif ou délibératif). ▸ Associer les établissements scolaires et les structures jeunesse à la constitution du conseil. ▸ Prévoir un accompagnement par des agents ou animateurs formés à la participation. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation La volonté politique est affirmée et peut s'appuyer sur des expériences déjà menées localement. Elle nécessite néanmoins un cadrage méthodologique, des moyens humains dédiés et une bonne articulation avec les dynamiques locales existantes.
Soutenir les initiatives portées par des jeunes	<p><u>Objectifs</u> : Encourager l'engagement des jeunes en soutenant concrètement leurs idées et projets pour le territoire. L'action vise à valoriser leur créativité, renforcer leur implication citoyenne et favoriser leur ancrage local à travers un dispositif accessible et accompagné.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Lancer un appel à projets à destination des jeunes avec un budget identifié. ▸ Définir des critères simples, transparents et adaptés aux capacités des jeunes. ▸ Mettre en place un accompagnement technique pour les aider à formuler leurs projets. ▸ Impliquer le conseil des jeunes et les partenaires locaux à la sélection et au suivi des projets. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'idée fait consensus et s'inscrit dans la volonté de renforcer la participation des jeunes. Elle pourrait être mise en œuvre en articulation avec la création du Conseil des Jeunes afin de lui apporter une traduction concrète.
Développer une communication adaptée aux jeunes	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à renforcer la visibilité des projets et services qui leur sont destinés en adoptant des formats, des canaux et des langages en phase avec les habitudes de communication des jeunes. Elle doit favoriser leur mobilisation, leur information et leur engagement dans la vie locale.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier les outils et canaux privilégiés par les jeunes du territoire (réseaux sociaux, formats vidéo, messagerie...). ▸ Impliquer le Conseil des Jeunes dans la création d'une ligne éditoriale et des contenus. ▸ Mobiliser un réseau de jeunes ambassadeurs pour relayer les messages. ▸ Déployer une stratégie de communication numérique ciblée et mutualisée à l'échelle intercommunale. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Communication Les besoins sont identifiés, les outils existent. L'action nécessite une coordination intercommunale et une mobilisation des jeunes pour en garantir l'efficacité.

VIVRE ENSEMBLE

→ ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MURITÉ / TYPE D'ACTION
Créer un incubateur pour accompagner les initiatives locales	<p><u>Objectifs</u> : L'action vise à accompagner l'émergence, la structuration et la mise en œuvre de projets citoyens ou associatifs à fort impact local. Il s'agit de favoriser l'engagement, de soutenir les porteurs de projets, et de dynamiser la vie locale à travers un appui méthodologique, logistique et financier.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier un lieu ou des temps ressources pour accueillir l'incubateur (tiers-lieu, centre social, etc.). ▸ Mobiliser des compétences en animation, accompagnement de projets et recherche de financements. ▸ Mettre en place des appels à projets ou dispositifs de soutien dédiés. ▸ Créer un réseau de partenaires locaux (collectivités, associations, structures d'accompagnement). 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Structuration L'idée est pertinente et suscite l'intérêt. Elle suppose une ingénierie adaptée, des moyens dédiés et un cadrage clair à l'échelle intercommunale pour passer en phase opérationnelle.
Animer un réseau de porteurs d'initiatives locales	<p><u>Objectifs</u> : Il s'agit de créer un écosystème favorable à l'échange, à la coopération et à la pérennisation des initiatives citoyennes et associatives, en facilitant les mises en lien entre porteurs de projets et acteurs du territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Organisation régulière de rencontres thématiques ou géographiques entre porteurs d'initiatives. ▸ Mise en place d'outils de mutualisation (espace numérique, plateforme collaborative, boîte à outils). ▸ Mobilisation de l'ingénierie intercommunale pour animer le réseau, repérer les projets émergents, et orienter vers les dispositifs d'accompagnement et de financement. ▸ Appui aux communes pour repérer et valoriser les initiatives locales existantes. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation Les besoins sont identifiés par les élus et certaines dynamiques existantes peuvent servir de socle. L'animation intercommunale reste toutefois à structurer pour enclencher une démarche collective durable.

VIVRE ENSEMBLE

→ RENFORCER L'ANCRAGE ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Echelle de maturité de l'action : Emergente Définie Engagée

ACTION	DESCRIPTION	NIVEAU DE MATORITE / TYPE D'ACTION
Créer une charte partagée pour faire vivre l'esprit du territoire	<p>Objectifs : Renforcer l'appropriation collective de la vision collective en élaborant une charte qui formalise ses grandes orientations. Cette charte permettrait d'incarner l'esprit du territoire, de fédérer les communes autour de repères communs et de valoriser les « portes d'entrée » du territoire pour en renforcer la lisibilité.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Élaborer une charte graphique et narrative accessible, issue de la vision partagée du projet. ▸ Identifier et aménager des « portes d'entrée » symboliques du territoire. ▸ Mobiliser élus, habitants et partenaires autour d'ateliers collaboratifs. ▸ Intégrer la charte dans les outils de communication des collectivités. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Communication L'idée est bien accueillie et cohérente avec la dynamique collective du projet de territoire. Elle pourra être déployée une fois le document stratégique finalisé, dans une démarche de mobilisation partagée.
Valoriser les dynamiques locales par des récits partagés	<p>Objectifs : Renforcer l'appropriation du projet de territoire en mettant en lumière la vision collective et les initiatives locales à travers des récits illustrés, des témoignages ou des supports pédagogiques. Ces récits doivent favoriser la transmission, la fierté d'appartenance et l'implication des habitants dans la transformation du territoire.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recueillir et structurer les récits de terrain (projets locaux, portraits d'acteurs, histoires collectives). ▸ Produire des supports variés : capsules vidéo, podcasts, expositions, brochures, affiches, blog... ▸ Mobiliser les habitants et partenaires locaux pour coproduire et relayer ces récits. ▸ Intégrer cette narration dans les temps forts du territoire (réunions publiques, fêtes locales, actions jeunesse...). 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Communication Des supports ou initiatives existent déjà mais gagneraient à être mieux coordonnés, enrichis et diffusés à l'échelle intercommunale, dans une logique d'appropriation collective et de valorisation du territoire.
Organiser des ateliers de sensibilisation sur les enjeux territoriaux	<p>Objectifs : Renforcer l'appropriation collective du territoire et développer une culture commune en organisant des temps de sensibilisation ouverts à tous, autour des grands enjeux territoriaux (environnement, logement, mobilités, paysage, etc.). Ces ateliers permettent d'éclairer les choix publics et de nourrir la réflexion collective.</p> <p><u>Leviers de mise en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Concevoir des formats pédagogiques et participatifs adaptés (balades, débats, cartographies participatives...). ▸ Mobiliser les partenaires locaux (associations, élus, techniciens) pour animer ces rencontres. ▸ Incrire ces ateliers dans une programmation régulière, en lien avec les politiques publiques locales. 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> - Animation L'idée fait consensus parmi les élus et peut s'appuyer sur des pratiques déjà existantes à amplifier à l'échelle intercommunale.